



Infirmier de santé au travail F/H

Corps	Infirmier.ère
Branche d'activité professionnelle	BAP G - prévention
Modalités de recrutement	Mutation, détachement Contractuel CDD (salaire en fonction de l'expérience professionnelle)
Localisation	11 place Marcelin Berthelot, 75005 Paris
Date souhaitée de prise de fonction	1 ^{er} janvier 2023
Modalités de candidature	CV et lettre de motivation à transmettre à : recrutements.drh@college-de-france.fr
Date de publication	4 novembre 2022

Le Collège de France recrute un/une infirmier.ère de santé au travail (IST).
Vous avez suivi une formation continue en santé au travail ou ayant un Diplôme interuniversitaire santé travail (DIUST) ou une Licence professionnelle en santé au travail

Contexte et environnement de travail

[Le Collège de France](#) est un grand établissement public d'enseignement supérieur et de recherche. Institution unique en France et sans équivalent à l'étranger, le Collège de France répond à une double vocation : être à la fois le lieu de la recherche la plus audacieuse et celui de son enseignement. Voué à la recherche fondamentale, le Collège de France possède cette caractéristique singulière : il réalise puis enseigne « le savoir en train de se constituer dans tous les domaines des lettres, des sciences ou des arts ».

Situé sur différents sites de Paris (place Marcelin Berthelot, rue du Cardinal Lemoine, rue d'Ulm, Belle Gabrielle) l'établissement héberge un millier de personnes : enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorants et post-doctorants, ingénieurs et techniciens, bibliothécaires, administratifs.

Le Collège de France est membre associé de l'Université Paris Sciences et Lettres (PSL).

Au sein du pôle de médecine de prévention (un médecin du travail, une infirmière, un cadre assistant en gestion, une secrétaire, une assistante sociale du travail) rattaché à la Direction des ressources humaines, l'IST assiste le médecin du travail dans l'ensemble de ses missions (suivi médical, action en milieu de travail, hygiène et sécurité, santé publique). Le service de médecine de prévention accueille également deux médecins généralistes pour des vacations de médecine de soins auprès des agents de l'établissement.

L'activité s'exerce dans le pôle de médecine de prévention, place Marcelin Berthelot. Le lieu est adapté au respect du secret professionnel. Le pôle de médecine de prévention est susceptible d'intervenir également pour d'autres établissements partenaires du Collège de France œuvrant dans les champs de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Missions

Sous la responsabilité du médecin du travail, l'infirmier.ère est chargé.e de :

- Participer à la surveillance médicale des agents avec la réalisation de visites d'information et de prévention (VIP) fixées par le décret 82-453 modifié



- Préparer les visites médicales qui seront réalisées par le médecin du travail (examens biométriques, suivi des examens complémentaires, suivi des retours d'aménagement de poste de travail...)
- Mettre en œuvre les activités protocolisées avec le médecin du travail (VIP, soins d'urgences, activité en milieu de travail)
- Participer à la mise en place d'actions permettant d'améliorer la qualité de vie des agents au travail en matière de santé, de sécurité et d'ergonomie
- Participer à la mise en place de campagnes d'information pour sensibiliser les agents sur les risques au travail
- Assurer la gestion matérielle du pôle de médecine de prévention (dossiers médicaux, pharmacie brochures, affiches...)
- Réaliser des vaccinations et soins prescrits par le médecin du travail (ou les médecins généralistes de l'établissement)
- Participer à des actions de prévention, de dépistage, de formation et d'éducation à l'hygiène, à la santé individuelle et collective et à la sécurité
- Participer à la gestion administrative du pôle de médecine de prévention (saisie des données administratives liées au suivi médical des agents, aux activités en milieu de travail, planning d'occupation du cabinet médical, tenue du registre de soins infirmiers, tenue du registre des accidents bénins...)

Compétences requises

Connaissances :

- Des actes médicaux de niveau infirmier, des protocoles d'urgence spécifiques adaptés aux risques professionnels
- Des règles de confidentialité liées notamment à l'exercice des fonctions d'infirmier.ère
- Des risques professionnels spécifiques au monde de l'enseignement supérieur et de la recherche
- De l'organisation et du fonctionnement des EPSCP
- Des règles et des usages administratifs de traitement des dossiers médicaux des agents
- Des règles concernant l'hygiène, les maladies et les risques professionnels
- Des logiciels propres à la gestion des dossiers médicaux et de bureautique (tableur, traitement de texte, courriels)
- Anglais usuel et médical, niveau intermédiaire

Compétences :

- Communication et pédagogie, respect des règles de neutralité et attitude de bienveillance
- Rigueur, méthode, bonne organisation dans l'espace et dans le temps pour une gestion efficace des priorités

Modalités de candidature

Le dossier de candidature, constitué des documents suivants :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae précisant l'employeur et la situation statutaire
- Une copie du dernier arrêté de promotion (le cas échéant)

Doit être adressé dans un délai de 4 semaines suivant la publication à la Direction des Ressources Humaines à l'adresse suivante : recrutements.drh@college-de-france.fr